



Bulletin municipal d'information - Juillet 2020 -

Un DÉBUT d'ANNÉE PARTICULIER...

DANS CE NUMÉRO :	
DÉBUT D'ANNÉE 2020 ... MERCI !	1
NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE	2
PERSONNEL COMMUNAL	2
ECOLE	2
INFOS PRATIQUES	3
CLUB DE FOOT	3
NOS COMMERCES	4
C'EST À VENIR	4
BUDGET COMMUNAL	5
COUPON RÉPONSE	5

La situation sanitaire vécue depuis plusieurs mois a profondément bouleversé nos habitudes de vie et a nécessité la plus grande vigilance pour préserver la santé de tous et particulièrement des plus fragiles.

Le déconfinement tant attendu est enfin arrivé...

La vie reprend alors son cours, certes avec de nombreuses restrictions, mais elles sont, hélas, nécessaires.

Nous avons l'immense chance de vivre dans une région qui a été jusqu'à présent épargnée par ce virus.

Alors je ne puis que vous rappeler, ainsi que vous l'avez fait depuis de nombreuses semaines et malgré les nouvelles libertés que nous retrouvons,

qu'il convient somme toute de rester vigilants, de continuer à respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières.

Enfin, et même si nous pouvons de nouveau circuler avec plus de liberté, souvenons-nous que nos commerçants du village sont restés ouverts durant tout le confinement dans des conditions parfois difficiles. Aussi, je vous encourage à continuer de les soutenir et de faire vos achats dans notre village. Nos commerçants étaient présents pour nous hier, soyons là pour eux encore aujourd'hui, afin que demain nous ayons le plaisir de les retrouver.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches,

Isabelle SURREAUX

... et un GRAND MERCI !

L'INFORMATION DE LA COMMUNE EN CONTINU

Informations pratiques

- Administratives
- Menus de l'Ecole
- Manifestations associatives, culturelles et sportives
- Comptes-rendus de conseils municipaux
-

Rendez-vous sur

Internet :

www.blanzay.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/>

En réponse à cette situation exceptionnelle, un élan de générosité est né à Blanzay.

Plusieurs personnes ont répondu à l'invitation de la Commune pour la fabrication de masques pour les Blanzéens. Environ 600 masques ont pu être réalisés.

Aussi, quel qu'ait été leur contribution aux diverses étapes de la confection, la municipalité leur adresse ses plus sincères remerciements.

Tailleurs et Tailleuses :

Claudine BRUNET - Lucette BRUNET - Nicole et Bernard CHEVALIER - Madeleine GAUDIN - Francis GENDREAU - Roselyne GREMILLON - Cécile et Gérard PISSARD.

Couturières :

Corinne BOURDIN - Brigitte CORDEAU - Annie DOUX - Raymonde LYSIEUX - Annie MARTIN - Katia MAUPIOUX - Sylvianne OLIVIER - Melissa PETIT - Isabelle SIMMONET - Isabelle SURREAUX - Emilie TAKACS



Parallèlement, le Département de la Vienne invite celles et ceux qui ne les auraient pas encore récupérés, à venir retirer à la Mairie les masques qu'elle a commandés pour tous les habitants de plus de 15 ans.

NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale.

Nous tenons à remercier les Blanzéennes et les Blanzéens qui, malgré le contexte sanitaire, se sont déplacés suffisamment nombreux pour donner une réelle légitimité à notre nouvelle équipe. C'est la preuve de votre confiance et de votre reconnaissance.

Nous sommes là, à votre écoute et à votre service.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en prenant rendez-vous au secrétariat de la commune, ou à nous solliciter lors de rencontres moins formelles.

PERSONNEL COMMUNAL



Cédric Gauvin-Charbonneau, Estelle Pintureau, Antony Gire, Jean-François Uveteau, Roselyne Gremillon, Colette Renaudon, Déborah Blanchard, Solenne Ferru, Séverine Heyma-Tetu, Madeleine Gaudin

LA MAIRE		
		
Isabelle SURREAUX		
LES ADJOINTS		
		
Jean-Claude PROVOST 1 ^{er} Adjoint Bâtiments Voirie - Urbanisme	Annie DOUX 2 ^{ème} Adjointe Ressources humaines Finances - Sanitaire - Social	Stéphane PRADEL 3 ^{ème} Adjoint Ecole - Associations Animation - Culture - Communication
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX		
		
Gwénaëlle AUTET	Jean-François CORDEAU	Cyrille DENIS-PERRIERE
		
Noël GUILLET	Clément LEROYER	Emilie MORINEAU
		
Mélissa PETIT	James ROUSSEAU	Nadia THOMAS
		
Stéphane THOMAS	David TRIQUET	

ECOLE : BILAN et PERSPECTIVES

EFFECTIFS 2020-2021

Après l'intervention in extremis d'Isabelle SURREAUX en février dernier auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale qui envisageait la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire, les 4 classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Blanzay et de Champniers sont finalement maintenues et devraient accueillir :

- Toute Petite Section : 6 possibles
- Petite Section : 5
- Moyenne section : 8
- Grande Section : 8
- CP : 12
- CE1 : 16
- CE2 : 7
- CM1 : 10
- CM2 : 7

L'inscription des nouveaux élèves est toujours possible. S'adresser à la Mairie.



Le 19 février, les enfants ont participé activement à la plantation d'une haie en délimitation de l'espace sportif et du champ voisin.

ESPACE SPORTIF

Parallèlement à la plantation de la haie, un **parking stabilisé et enherbé** a été créé à l'entrée de l'espace sportif coté école. Les terrains de pétanque ont été bordurés de bastaings en bois, et des **bancs et poubelles** ont été installés aux abords du City stade ainsi que sur le court de tennis. A noter que des **essais de désherbage pulvérisé naturels** vont être effectués au niveau du court de tennis dans un premier temps. Si les effets sont concluants, il pourraient être étendus à d'autres espaces communaux.



INFORMATIONS PRATIQUES



Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles de nationalité française atteignant 16 ans ont obligation de se faire recenser.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit **se rendre à sa Mairie** avec les documents suivants :

- **Pièce d'identité** justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- **Livret de famille**

Le recensement peut également être effectué en ligne sous certaines conditions sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée du lundi 27 juillet au vendredi 07 août inclus.

Des **permanences** seront assurées du **lundi au vendredi de 11h à 12h**.



Cimetière

Dans l'attente de solutions alternatives au désherbage chimique, la Municipalité fait appel à Pluriservices à la Toussaint et aux Ramaux pour aider les employés communaux à l'entretien approfondi du cimetière en complément des passages ré-

guliers d'entretien. Nous sollicitons la **compréhension de chacun face à une flore difficile** à contenir pour l'instant. Nous invitons également chacun à **respecter les espaces de tri des déchets**.



Salle des Fêtes

Alors que la climatisation vient juste d'être installée pour palier la surchauffe des périodes estivales, la **location de la salle des fêtes**, espace confiné, **n'est toujours pas autorisée** pour des manifestations festives en raison de la crise sanitaire. S'adresser en Mairie pour suivre l'évolution des possibilités de réservation.



Court de tennis

Dans le contexte sanitaire actuel, la Mairie a décidé de maintenir le court de tennis accessible à tout habitant ou vacancier de la commune. Cependant, **chacun est invité à respecter protocole sanitaire affiché sur la porte d'accès**.



Facebook

La municipalité a créé récemment une **page Facebook**, laquelle, avec son grand frère le site internet, augmente la lisibilité de la commune à l'aide d'outils de communication adaptés à notre époque.

Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Blanzay-100752231673146/>

Internet :

www.blanzay.fr



Ballade à Blanzay

Dans la continuité des fêtes d'été proposées par la municipalité depuis 3 ans, et malgré le contexte sanitaire contraignant encore en vigueur à ce jour, le Conseil municipal a décidé de maintenir l'animation estivale programmée le **samedi 29 août** prochain.

Tous les Blanzéens sont donc cordialement invités à se retrouver sur la place du village à **partir de 19h30** pour une fin de journée conviviale où chacun, quel que soit son âge, pourra profiter des différents temps de cette **Ballade à Blanzay**, clin d'œil aux Ballades qui animaient autrefois de nombreux lieux-dits de la commune.

Néanmoins, et afin de respecter les protocoles sanitaires en cours, **celles et ceux qui pensent participer à toute ou partie de cette soirée festive sont invités à se faire connaître en retournant le coupon réponse en page 5 à la Mairie** ou par le biais de la **page Facebook** de la commune.

Le détail de cette soirée festive est présenté en page 4 de ce Bulletin.

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES DE RIGUEUR

Il est bien évident que si les mesures sanitaires gouvernementales et/ou préfectorales l'imposaient, la Municipalité se réserve le droit d'annuler cette animation. Vous en seriez alors averti via le site internet ainsi que par la page Facebook de la commune.

AVIS AUX AMATEURS DE FOOTBALL - COMMUNIQUÉ DE L'ASB -



L'A.S.B., club de football de la commune, profite depuis la saison dernière **des nouvelles installations** mises à disposition par la municipalité.

L'aboutissement de ce projet était très attendu par tous les membres de l'association et, nous tenions à le souligner, a été plus qu'apprécié au sein du club et de l'ensemble de ceux qui le suivent. Encore merci à l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à cette grande réussite.

Pour accompagner ce renouveau, mais aussi pour soutenir nos finances, l'équipe dirigeante a également mis en place une dynamique de **sponsoring**. Nous comp-

tons aujourd'hui déjà **24 partenaires** dont vous pourrez retrouver l'identité sur les panneaux que vous avez peut-être vus fleurir autour du stade.

Mais cette dernière saison si spéciale, qui a été brutalement stoppée, nous donne un sentiment d'inachevé... et fait naître en nous le désir profond de retrouver enfin le chemin des terrains !

Pour cela, l'A.S.B est une nouvelle fois en mesure d'engager ses 2 équipes seniors pour la saison prochaine, avec l'objectif d'accéder en division supérieure pour l'équipe première, malheureusement encore raté de peu cette saison.

En revanche, nous sommes toujours à la **recherche d'un arbitre officiel**. Les instances du football départemental nous incitent plus que fortement à former de nouveaux arbitres. **Modalités :** • **Formation initiale** de 2 jours sur un week-end à Poitiers • **18 matchs obligatoires** à arbitrer par saison (ou 8 matchs seulement si engagement à la trêve) • **rémunération moyenne de 50€** par match selon distance de déplacement. Alors si vous ou quelqu'un que vous connaissez se sent capable et à l'envie d'assumer cette tâche essentielle, contactez-nous rapidement ... pour que le spectacle continue !

Amicalement, l'équipe dirigeante.

NOS COMMERCE BLANZÉENS

"LE PETIT BLANZAY"

Epicerie multiservices

1, rue du Bois qui Chante
86400 BLANZAY
05 49 87 78 15

Fermeture : le Mardi

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi
9h à 12h30 - 15h à 19h
Dimanche de 8h45 à 12h30

Chair au naturel

*Coiffure
Styliste
Visagiste*

1 - place Jean
Bailly
86400 Blanzay

05 49 87 06 73

Avec ou sans rendez-vous :
Mardi et Mercredi
9h-12h / 13h30-18h30
Jeudi 9h-12h
Vendredi 9h-18h30
Samedi 8h-15h



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

du lundi au samedi
de 10h à 12h30

Restaurant *Les Drôles*



Horaires d'ouverture

lundi	10h – 15h
mardi	Fermé
mercredi	10h – 15h
jeudi	10h – 15h 18h – 24h
vendredi	10h – 15h 18h – 24h
samedi	18h – 24h
dimanche	10h – 16h

Restaurant de cuisine traditionnelle

Eric et Jannine GAUVIN
12 rue du Cèdre
86400 BLANZAY
05 49 97 48 26
lesdrôles@orange.fr



86700 COUË - 05 49 59 22 20
86400 BLANZAY - 05 49 87 07 83

Ouvert du lundi au samedi
de 7h30 à 13h

C'EST A VENIR ...



AOÛT 2020

SAMEDI 29 AOÛT : BALLADE À BLANZAY

Proposée par la Municipalité de Blanzay

19h30 : Spectacle de **Jonglerie/Equilibrisme**

20h15 : **Repas** devant le restaurant *Les Drôles* (sans réservation) **animé musicalement** par *La Charrette à Musique*

22h15 : **Spectacle Pyrotechnique**

23h : **Animation musicale** par le groupe *Black Jack V*

Repas proposé par le Restaurant Les Drôles - Service en extérieur

Sandwich saucisse ou merguez de chez Pousset 3 €

Demi coquelet de la Pierre Pèse 6 €

Frites de nos contrées 2 €

Planchette de fromages et charcuteries locales 10 € ...

Vin blanc, rouge et rosé - Buvette

Café 1 €

Desserts préparés par et au profit de l'Association des Parents d'Elèves

Voir protocole sanitaire et coupon de présence en page 5

SEPTEMBRE 2020

DIMANCHE 20 : RANDONNÉE GOURMANDE

Organisée par le Comité des Fêtes

BUDGET COMMUNAL

Le **Compte Administratif 2019** a été adopté le **2 mars** dernier par l'ancien Conseil municipal.

Celui-ci a respecté la volonté première du Conseil municipal :

- **maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,**
- **mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental, des services de l'Etat, de la Région et de la Communauté de Communes chaque fois que possible.**

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

Elle regroupe l'ensemble des **dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement** courant des services communaux.

- Les **Recettes de Fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

En 2019, ces Recettes de Fonctionnement se sont élevées à **777 544 €**.

Les recettes de fonctionnement ont baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. A titre d'exemple, entre 2015 et 2019, la Dotation Générale de Fonctionnement de l'Etat est passée de 130 127 € à 111 917 €.

- Les **Dépenses de Fonctionnement** sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'achat des matières premières et de fournitures, les assurances, les salaires des personnels, les indemnités des élus, les frais d'affranchissement et de télécommunication, les fêtes et les cérémonies, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

En 2019, les dépenses de Fonctionnement ont représenté au total **643 589 €**.

Les salaires du personnel représentent 43% de ces dépenses, pour un montant de 278 425 €.

L'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses constitue notre **Capacité d'Autofinancement**, *c'est-à-dire la capacité de la commune à financer les projets d'investissements sans avoir à recourir à l'emprunt*. Notre **Capacité d'Autofinancement** s'élève donc à **133 955 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

Le budget d'Investissement **prépare l'avenir**. La section d'investissement est liée aux **projets de la commune à moyen et long termes**.

- Les **dépenses d'investissement** font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers.

En 2019, le total des dépenses engagées s'élève à **517 112 €**, avec notamment la finalisation de l'espace sportif, projet répondant aux attentes des habitants de la commune comme l'a fait émerger le questionnaire de début de mandat 2014-2020.

- Les **recettes d'investissement** sont constituées du Fond de Compensation de la TVA (récupération d'une partie de la TVA sur les dépenses d'investissement) ainsi que les subventions reçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

En 2019, ces recettes ont atteint **688 767 €**.

**BALLADE À BLANZAY DU 29 AOÛT 2020 - COUPON RÉPONSE -**

Afin de répondre aux contraintes sanitaires connues à ce jour qui nous obligent à évaluer et contenir le nombre de personnes susceptibles d'être présentes à notre traditionnelle manifestation festive de fin d'été, nous invitons dans la mesure du possible les personnes intéressées à compléter le présent coupon réponse et à l'adresser à la Mairie par dépôt, courrier ou mail **avant le 22 août**. Ces informations aideront également Eric et Jannine GAUVIN, restaurateurs de Blanzay, à prévoir leurs commandes, et à la municipalité d'organiser les espaces. Ces informations ne constituent en aucune mesure une quelconque forme d'engagement.

Je soussigné, _____, envisage d'assister à la **Ballade à Blanzay** le **samedi 29 août 2020**.

- ☐ Si vous comptez venir à plusieurs, nombre de personnes formant le groupe : _____ personnes
- ☐ Si vous pensez dîner sur place, nombre de couverts estimés : _____ personnes

Même si cette animation se déroulera intégralement en extérieur, CHACUN SERA INVITÉ À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.

Merci de votre compréhension



Bel été



2020

